

Sophie PANTEL

Députée de la Lozère

Secrétaire de l'Assemblée nationale,

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire

Membre de la Délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation

Mende, le 02 décembre 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

Sophie Pantel interpelle le Gouvernement sur la réintroduction de cépages interdits en France

Madame Sophie Pantel, députée de la Lozère, a interpellé la Ministre de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire concernant la possibilité de réintroduire certains cépages actuellement interdits en France, alors même que des avancées scientifiques et des positions européennes récentes remettent en cause les objections historiques à leur interdiction dans les années 1950, notamment au sujet de la production de méthanol.

Lors d'une réunion au Parlement européen, des représentants de la filière ont présenté des données actualisées et validées par des instances officielles, démontrant qu'aucune raison sanitaire ne justifierait aujourd'hui le maintien de cette interdiction. Plusieurs États membres de l'Union européenne, également grands producteurs viticoles, ont exprimé leur soutien à la réintroduction de six cépages injustement bannis, témoignant d'un large consensus européen en faveur de la diversité et de l'innovation viticole.

Une semaine décisive pour l'avenir des cépages interdits

Cette semaine débute le Trilogue entre le Parlement européen, le Conseil de l'UE et la Commission européenne, une étape cruciale pour décider si ces cépages pourront être réintroduits. Les décisions qui seront prises dans les prochains jours auront un impact majeur sur l'ensemble de la viticulture européenne.

Pour accompagner cette dynamique, Sophie Pantel a rencontré la Ministre de l'Agriculture afin de lui demander que la France soutienne pleinement ce changement de réglementation et s'engage dans une position ambitieuse au niveau européen.

Un enjeu majeur pour la transition écologique et d'adaptation climatique

Au-delà des aspects réglementaires, cette évolution constitue une opportunité concrète de transition écologique : les cépages concernés sont résistants et particulièrement adaptés au changement climatique, permettant de réduire les traitements phytosanitaires, de préserver les sols et de sécuriser la production dans les territoires ruraux.

Cette initiative est menée en étroite collaboration avec David Flayol, maire de Molezon, mobilisé de longue date sur ce dossier, et s'appuie sur le travail déterminant des députés européens Grégory Allione et Claire Fita, qui défendent le sujet à Bruxelles.

« Il est temps d'ouvrir un débat serein et scientifique sur la réintroduction de ces cépages, et de permettre enfin à la France de bénéficier des évolutions européennes pour soutenir l'innovation, la biodiversité et nos producteurs », souligne Sophie Pantel.

La députée demande au Gouvernement de préciser ses intentions et d'examiner cette possibilité afin de renforcer la compétitivité et la diversité du patrimoine viticole, et de soutenir un modèle agricole résilient face au changement climatique.